



Castelnaud la chapelle, jeudi 31 mai 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/07370

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Balisage et signalisation

Ponts Cubzac - modification signalisation

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 04/06/2018 à 07:00 au 22/06/2018 à 20:00

o **Dordogne**

entre les pk 115.000 et pk 117.000

Commentaire :

Dans le cadre de travaux de maintenance sur la signalisation de la navigation, les panneaux vont être déplacés d'une arche depuis la rive droite vers la rive gauche pour les ponts SNCF et de la départementale D1010 situés au niveau de Cubzac-les-ponts. Il sera profité de l'occasion pour installer des réflecteurs radars. Les travaux devraient durer 1 à 2 jours sur chaque pont.

Merci de veiller à une certaine vigilance pendant cette période de maintenance.

Service(s) à contacter :

EPIDOR, Service du Domaine Public Fluvial, Place de la Laïcité, 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE

Tél : 05 57 51 06 53

Date limite d'affichage :

23/06/2018

Directeur(trice)

Signé

Guy PUSTELNIK